

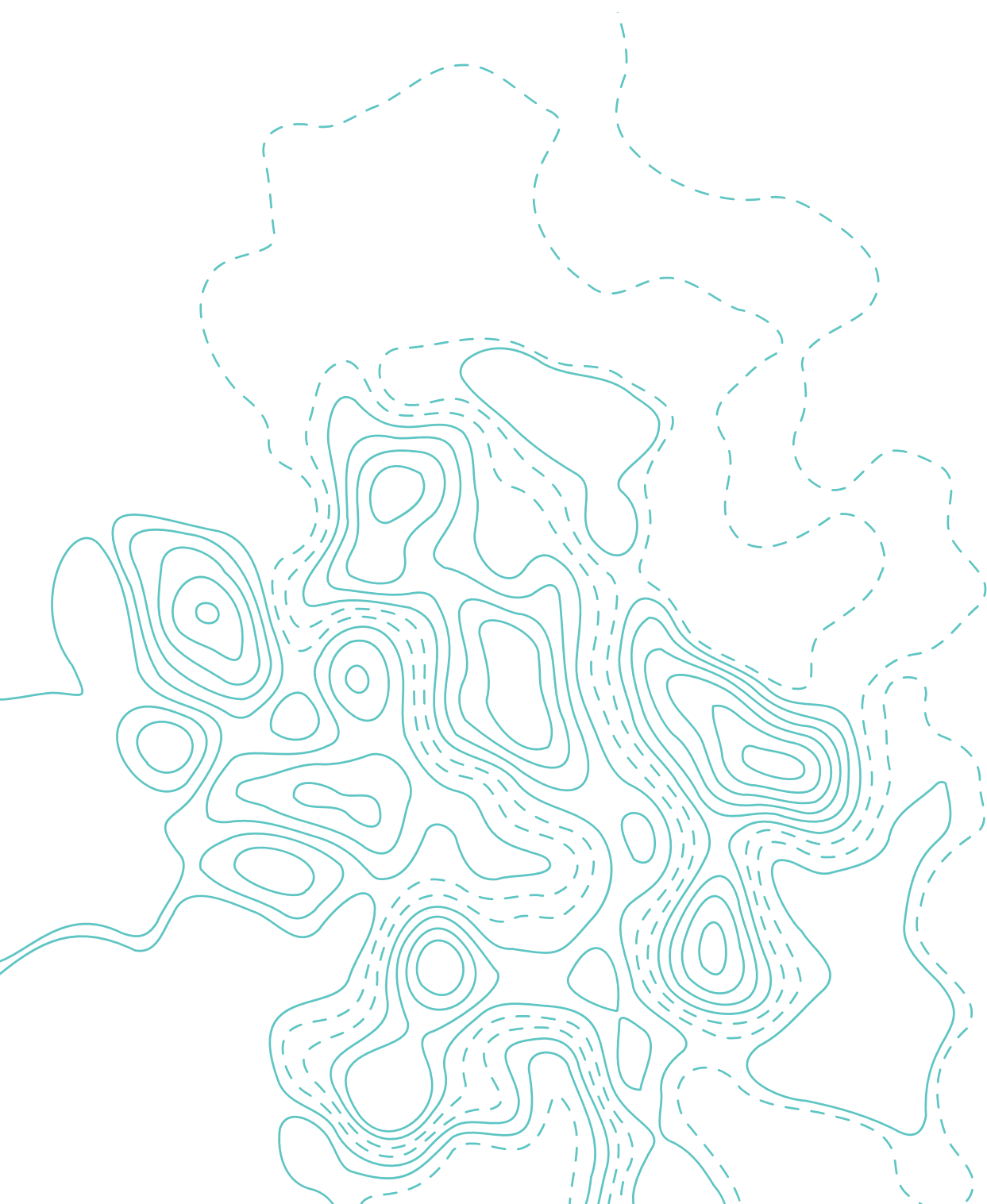
TOUR D'HORIZON

L'Economie Sociale et Solidaire sur Toulouse Métropole

ÉDITION 2025

MAJ Mai 2026





Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS sur Toulouse Métropole	10
Synthèse.....	16
Méthodologie et glossaire.....	18



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle est partout à l'œuvre en revendiquant la poursuite d'une utilité sociale et elle reflète les transitions profondes de nos modes de vie qui s'opèrent aujourd'hui pour répondre aux grands enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Sur la métropole toulousaine, un écosystème riche est présent et animé par les services de la métropole depuis de nombreuses années. La force de ce collectif s'exprime à travers les nombreux porteurs et nombreuses porteuses de projets accompagnés chaque année et par les dynamiques collectives et partenariales qui renforcent encore davantage cet écosystème en le rendant d'autant plus visible.

L'objet de cette publication est de rendre compte et de visibiliser la place grandissante de l'ESS sur Toulouse Métropole en faisant la preuve de sa diversité et du rôle fondamental qu'occupe l'ESS sur le territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices



Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise



Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité reconnue notamment au travers de l'attribution de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'économie sociale et solidaire se caractérise par des entreprises qui privilégient les objectifs à long terme et placent le projet ainsi que les personnes impliquées au-dessus du capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeur et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS sur Toulouse Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées :

Constituées des entreprises de l'économie sociale et solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs.



- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :



L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



242 326

emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5 % des emplois et 15,6 % des emplois privés)



21 127

établissements employeurs
(soit 9,5% des établissements et 10,5 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **65 %** des effectifs salariés :

- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS sur Toulouse Métropole, une politique pro-ESS qui porte ses fruits



39 847

emplois salariés au sein de l'ESS



2 993

établissements employeurs



72,1% des salariés de l'ESS en Haute-Garonne
16,4 % des salariés de l'ESS d'Occitanie



65% des établissements employeurs ESS
au niveau du département

Toulouse Métropole est :



7^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



5^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire

Toulouse Métropole est une métropole très dynamique en termes d'ESS, le nombre d'emplois et d'établissements de l'ESS sur son territoire la plaçant parmi les premières métropoles françaises en termes de volume d'emplois et d'établissements de l'ESS.

L'ESS en France



2 684 472

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 10,3 % des emplois)



204 137

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	171 180	84 %	2 063 361	77 %
Coopératives	23 705	12 %	354 187	13 %
Mutuelles	6 697	3 %	140 175	5 %
Fondations	2 555	1 %	126 749	5 %
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Avec plus de 170 000 établissements employeurs, les associations représentent 84 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 77% des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 12% des établissements employeurs et 13% des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3% et 1% des établissements employeurs et 5% et 5% des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	35 161	17,2%	1 055 660	39,3%
Activités financières et d'assurance	16 964	8,3%	271 458	10,1%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	0,8%	14 538	0,5%
Arts et spectacles	23 029	11,3%	47 086	1,8%
Enseignement	21 143	10,3%	383 532	14,3%
Hébergement et restauration	3 265	1,6%	26 752	1,0%
Industrie et construction	2 756	1,3%	60 252	2,2%
Non-classés	36 686	18,0%	192 473	7,2%
Santé humaine	5 845	2,9%	207 399	7,7%
Services divers	24 093	11,8%	288 003	10,7%
Sports et loisirs	33 597	16,5%	137 319	5,1%
TOTAL	204 137	100%	2 684 472	100%

Au niveau national, 39% des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17% des établissements employeurs.

Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14% des emplois), et des activités financières et d'assurance (10 % des emplois).

La région Occitanie est la 4^{ème} région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 5^{ème} lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie.

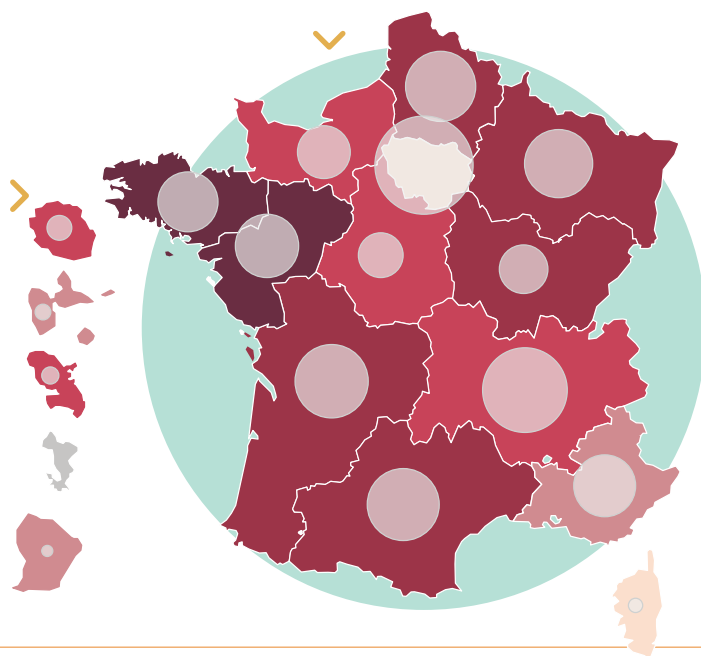
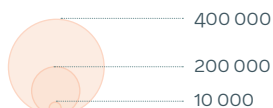
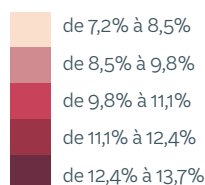
Elle est également la 3^{ème} région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5^{ème} lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



242 326

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,5% des emplois et 15,6% des emplois privés)



21 127

Établissements employeurs
(soit 9,5% des établissements et 10,2% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 448	82,6%	189 712	78,3%
Coopératives	2 765	13,1%	34 470	14,2%
Mutuelles	806	3,8%	13 434	5,5%
Fondations	108	0,5%	4 710	1,9%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

En Occitanie, comme à l'échelle nationale, le secteur associatif occupe une place prépondérante au sein de l'ESS. Avec près de 17 500 établissements, il regroupe 83 % des employeurs et près de 80 % des emplois. Les coopératives constituent le deuxième ensemble, avec 13 % des établissements et 14,3 % des emplois. Les mutuelles et les fondations complètent ce paysage, représentant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements, et 5,5 % et 1,9 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 280	15,5%	104 124	43,0%
Activités financières et assurances	1 807	8,6%	24 578	10,1%
Agriculture sylviculture et pêche	235	1,1%	1 668	0,7%
Arts et spectacles	2 664	12,6%	4 927	2,0%
Enseignement	1 992	9,4%	27 825	11,5%
Hébergement et restauration	320	1,5%	2 043	0,8%
Industrie et construction	458	2,2%	6 532	2,7%
Activités non-classées	3 727	17,6%	17 377	7,2%
Santé humaine	520	2,5%	14 925	6,2%
Services divers	2 746	13,0%	25 540	10,5%
Sports et loisirs	3 378	16,0%	12 787	5,3%
TOTAL	21 127	100%	242 326	100%

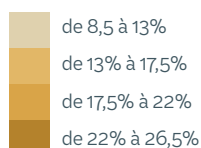
En région, le secteur de l'action sociale occupe une place centrale au sein de l'ESS : il emploie plus de 100 000 salariés, soit 43 % des effectifs. Il se situe nettement devant le secteur de l'enseignement, qui rassemble 27 825 salariés (11,5 % des emplois), ainsi que celui des activités financières et d'assurance, avec 24 578 salariés (10 % de l'emploi).

Les autres secteurs, bien que moins représentés, conservent néanmoins un poids significatif à l'échelle de l'économie.

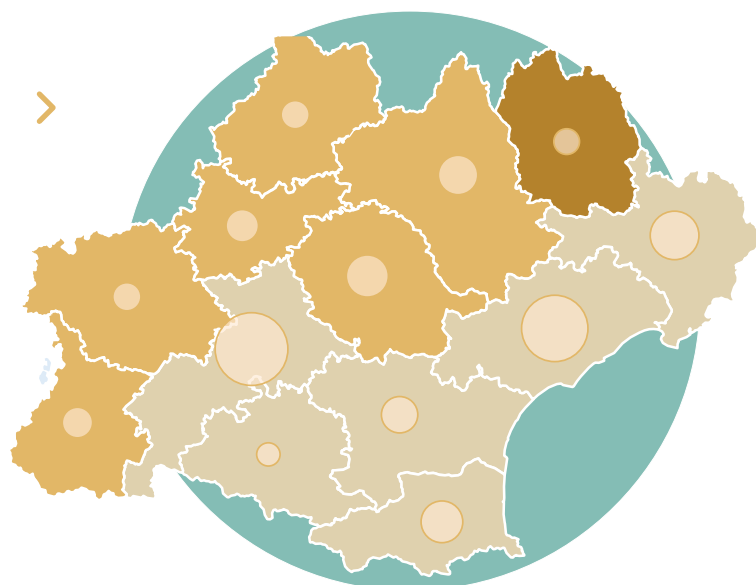
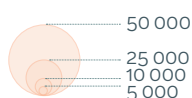
Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Emplois dans l'ESS : volumes et parts en Occitanie (INSEE 2022)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

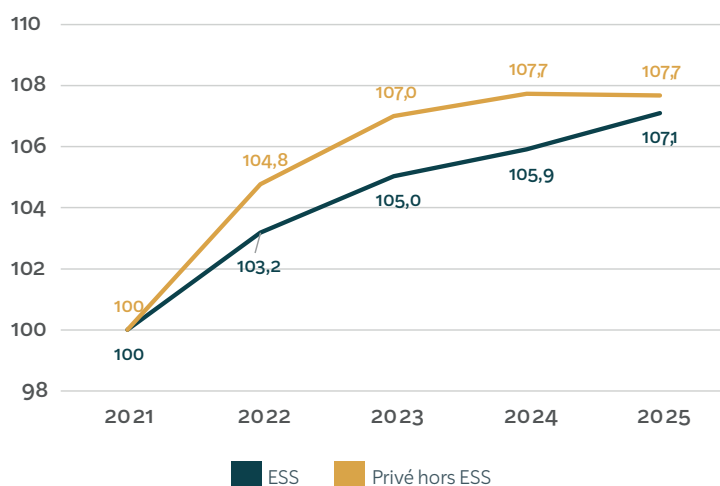
Évolution de l'emploi régional : entre progression continue et ralentissement

Entre 2021 et 2025, l'emploi progresse dans la région aussi bien dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS. Dans l'ESS, la hausse est régulière mais limitée, traduisant une évolution positive sans accélération marquée. L'emploi privé hors ESS augmente plus rapidement au début de la période, puis se stabilise à partir de 2023.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte économique contraint, marqué par une forte inflation en 2022 et 2023, avant un ralentissement en 2024 et 2025¹.

Dans ce cadre, la progression de l'emploi apparaît globalement modérée. Les données suggèrent une certaine stabilité, en particulier dans l'ESS, mais appellent à la prudence quant à la solidité des dynamiques à moyen terme.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2021 et 2025 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

¹ L'essentiel sur l'inflation (INSEE, 2025). Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

■ L'ESS sur Toulouse Métropole



39 847

Emplois salariés au sein de l'ESS
soit 8,2 % des emplois et 10,9% des emplois privés



2 993

Établissements employeurs
soit 9,9% des établissements et 10,2% des établissements privés

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	2 540	84,9 %	31 601	79,3 %
Coopératives	327	10,9 %	5 178	13,0 %
Mutuelle	106	3,5 %	2 160	5,4 %
Fondation	20	0,7 %	908	2,3 %
TOTAL	2 993	100 %	39 847	100 %



Sur Toulouse Métropole, la répartition des emplois par catégorie juridique est globalement comparable à celle observée à l'échelle régionale.

On note toutefois une présence plus importante des associations et, à l'inverse, une représentation plus faible des coopératives par rapport à la moyenne régionale.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	397	13,3%	13 013	32,7%
Activités financières et d'assurance	256	8,6%	5 185	13,0%
Agriculture, Industrie & Construction	32	1,1%	363	0,9%
Arts & Spectacles	610	20,4%	1 325	3,3%
Enseignement	329	11,0%	6 532	16,4%
Non-Classés	552	18,4%	4 225	10,6%
Santé humaine	60	2,0%	1 928	4,8%
Services divers	358	12,0%	3 655	9,2%
Sports & Loisirs	399	13,3%	3 621	9,1%
TOTAL	2 993	100 %	39 847	100 %



Au niveau métropolitain, on observe une concentration des emplois des activités financières et d'assurance et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

L'action sociale représente seulement 33% des emplois contre 43% en région car elle revêt une fonction moins déterminante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12

Présence de l'ESS commune par commune

Commune	Effectifs salariés	Établissements employeurs
Toulouse	30 073	2 250
Colomiers	2 016	108
Balma	1 951	91
Blagnac	859	89
Saint-Orens-de-Gameville	517	31
Flourens	497	13
Tournefeuille	450	64
L'Union	415	36
Pibrac	325	23
Mons	257	3
Beauzelle	215	16
Castelginest	212	17
Villeneuve-Tolosane	186	17
Fenouillet	171	14
Cugnaux	165	25
Saint-Jean	158	20
Seilh	156	8

Commune	Effectifs salariés	Établissements employeurs
Gratentour	137	12
Aucamville	130	18
Quint-Fonsegrives	127	17
Saint-Alban	109	10
Bruguières	106	14
Saint-Jory	104	12
Cornebarrieu	97	14
Launaguet	81	9
Brax	70	6
Montrabé	69	12
Lepinasse	64	8
Drémil-Lafage	36	10
Aussonne	29	8
Mondonville	25	6
Pin-Balma	17	4
Fonbeauzard	15	4
Gagnac-sur-Garonne	8	3
Mondouzil	s	1

Source : INSEE FLORES 2022, emplois salariés au 31/12, pour les communes les plus petites, le nombre d'emplois de l'ESS fait l'objet d'un secret statistique

Conjoncture globale sur les cinq dernières années

L'emploi dans l'ESS et le Privé Hors ESS : Une progression continue, malgré des signes de stabilisation récents

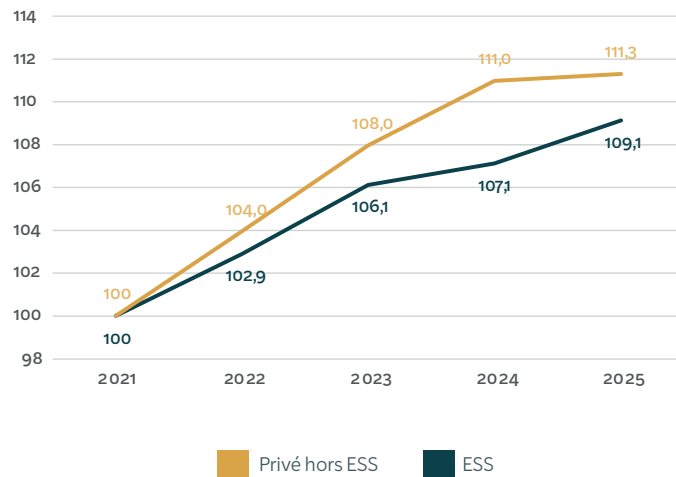
Entre 2021 et 2025, l'emploi progresse de manière continue, tant dans l'**ESS** que dans le **secteur privé hors ESS**, même si les rythmes diffèrent légèrement.

Dans l'ESS, l'emploi **augmente d'environ +9%** sur l'ensemble de la période. La croissance est relativement soutenue entre 2021 et 2023, puis tend à **ralentir à partir de 2024**, tout en restant orientée à la hausse. Cette évolution suggère une dynamique globalement favorable, mais plus modérée en fin de période.

Dans le **secteur privé hors ESS**, la progression est plus marquée, avec une **hausse d'environ +11%** entre 2021 et 2025. La croissance est régulière jusqu'en 2024, avant de se **stabiliser en 2025**, ce qui peut traduire une phase de consolidation après plusieurs années d'augmentation soutenue.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent une **création nette d'emplois** sur la période, plus dynamique dans le privé hors ESS que dans l'ESS. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, les données reposant sur des moyennes annuelles issues de données trimestrielles.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2021 et 2025 sur Toulouse Métropole



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

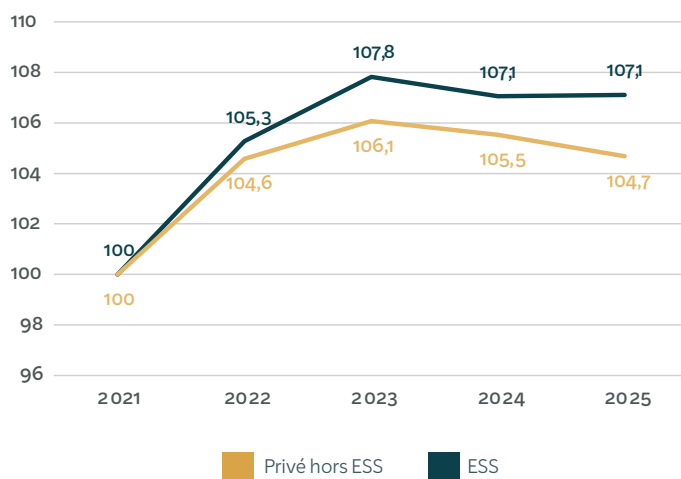
Les établissements dans l'ESS et le privé hors ESS : une croissance mesurée, suivie d'une phase de stabilisation

Entre 2021 et 2025, le nombre d'établissements **progresse modérément** dans la métropole de Toulouse, aussi bien dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS, avant de **se stabiliser en fin de période**.

Dans l'ESS, la hausse atteint environ +7% entre 2021 et 2023, puis marque un palier à partir de 2024, sans recul significatif. Le privé hors ESS enregistre une croissance plus limitée, culminant autour de +6% en 2023, suivie d'un léger tassement, tout en restant au dessus de son niveau initial en 2025.

Globalement, ces évolutions traduisent un renforcement mesuré du tissu économique, suivi d'une phase de consolidation, à interpréter avec prudence au regard du contexte économique.

Évolution Base100 des établissements entre 2021 et 2025 sur Toulouse Métropole



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

Conjonctures sectorielles

Évolution de l'emploi selon les secteurs
Une croissance globalement positive, mais des signaux de fragilisation sectorielle

	VARIATION MOYENNE ²		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Activités non classés	-14,0%	-19,2%	-119,5%	-25,6%
Activités diverses	-0,5%	20,5%	-0,3%	1,3%
Activités financières et d'assurances	-1,3%	-5,1%	-12,1%	-6,4%
Soutien aux entreprises	3,3%	17,4%	21,4%	12,0%
Enseignement	-0,2%	9,4%	-2,0%	12,6%
Santé humaine	4,7%	25,3%	25,9%	14,1%
Action sociale	2,5%	8,3%	86,7%	34,1%
Arts & Spectacles	-1,3%	34,7%	-4,5%	11,5%
Sports & Loisirs	9,1%	46,1%	105,7%	46,3%
Ensemble ESS ³	1,1%	9,1%	100%	100%

Source : CRESS Occitanie / Observatoire Régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

Note de lecture :

La variation de l'emploi reflète des dynamiques propres à chaque secteur. Toutefois, une forte croissance, comme dans les arts et spectacles, ne signifie pas nécessairement un rôle majeur dans la dynamique globale.
L'analyse de la part de chaque secteur dans les emplois créés (croissance globale de +9,1 % sur cinq ans) permet d'identifier les véritables moteurs de l'emploi, au-delà des seules performances sectorielles.

L'emploi dans l'ESS enregistre une **progression modérée à court terme** (+1,1 % en moyenne sur un an) et une **croissance plus soutenue sur cinq ans** (+9,1 % en moyenne entre 2021 et 2025), témoignant d'une dynamique globalement positive mais plus mesurée que précédemment.

Plusieurs évolutions appellent une vigilance particulière. **L'action sociale**, moteur majeur de l'emploi dans l'ESS, montre un ralentissement récent qui pourrait marquer un début d'essoufflement. **Les sports et loisirs** restent très dynamiques, mais la soutenabilité de cette croissance interroge.

Les **arts et spectacles** et **l'enseignement** présentent un décalage entre une progression sur cinq ans et une stabilité, voire un léger recul, à court terme, suggérant un possible ralentissement après une phase de rattrapage.

À l'inverse, les **activités financières et d'assurance** demeurent orientées à la baisse, traduisant des transformations structurelles.

Évolution du nombre d'établissements selon les secteurs
Dynamique contrastée de l'ESS : Croissance des établissements malgré des défis dans certains secteurs

	VARIATION DES ÉTABLISSEMENTS ⁴		PART RELATIVE DE CROISSANCE DES ÉTABLISSEMENTS	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Activités non classés	-1,8%	2,2%	-583%	5,8 %
Activités financières et d'assurances	-5,4%	-13,2%	-300%	-15,2 %
Soutien aux entreprises	-3,3%	-5,0%	-300%	-4,0 %
Enseignement	0,6%	3,5%	117%	5,6 %
Santé humaine	1,2%	44,7%	50%	10,6 %
Action sociale	0,8%	3,5%	200%	7,5 %
Arts & Spectacles	1,2%	27,9%	417%	65,2%
Sports & Loisirs	0,9%	10,1%	233%	19,7%
Ensemble ³	0,1%	7,1%	100%	100%

Source : CRESS Occitanie / Observatoire Régional de l'ESS, d'après Urssaf 2025

Note de lecture :

Les évolutions du nombre d'établissements reflètent des dynamiques sectorielles différenciées. Une hausse importante dans un secteur ne signifie pas nécessairement qu'il joue un rôle déterminant dans la dynamique globale.
Pour apprécier le poids réel de chaque secteur, il convient d'analyser sa contribution à la croissance du nombre total d'établissements (+7,1 % sur cinq ans). Cette approche permet d'identifier les secteurs qui participent le plus à l'évolution du tissu de l'ESS.
À court terme, la croissance totale du nombre d'établissements étant très faible (+0,1 %), les contributions sectorielles peuvent apparaître très élevées, positives comme négatives. Ces valeurs traduisent des effets de structure et doivent être interprétées avec prudence : elles indiquent la contribution à l'évolution globale, et non un poids réel dans le total.

² Le pourcentage de variation indique l'évolution moyenne du nombre d'effectifs salariés d'une année à l'autre, sur deux périodes : à court terme (entre 2024 et 2025) et sur cinq ans (entre 2021 et 2025).

³ Ensemble : Les tableaux des livrables ne présentent que les secteurs principaux afin d'éviter une surcharge d'informations liée à des chiffres peu significatifs. Toutefois, le calcul de l'ensemble inclut tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés.

⁴ Le pourcentage de variation indique l'évolution moyenne du nombre d'établissements d'une année à l'autre, sur deux périodes : à court terme (entre 2024 et 2025) et sur cinq ans (entre 2021 et 2025).

Le nombre d'établissements de l'ESS progresse **faiblement à court terme** (+0,1 % sur un an) et plus **nettement sur cinq ans** (+7,1 %), traduisant une dynamique globale positive mais peu soutenue récemment.

Cette évolution recouvre des situations contrastées selon les secteurs. Les arts et spectacles apparaissent comme le principal moteur de la croissance du nombre d'établissements sur la période, devant les sports et loisirs. À l'inverse, les activités financières et d'assurance ainsi que le soutien aux entreprises contribuent négativement à l'évolution d'ensemble.

D'autres secteurs, comme la santé humaine ou l'action sociale, connaissent une progression du nombre d'établissements sans pour autant constituer les principaux moteurs de la croissance globale, ce qui reflète des effets de structure dans la répartition sectorielle.

Conjoncture selon la forme juridique

Des dynamiques différenciées au sein de l'ESS : croissance, stabilisation et repli

Associations : une croissance solide qui tend à se modérer

Les associations demeurent le principal moteur de la dynamique économique de l'ESS. Entre 2021 et 2025, l'emploi progresse de +11,6 % et le nombre d'établissements de +9,6 %, traduisant une croissance structurellement forte du secteur associatif. Toutefois, les évolutions récentes montrent un ralentissement de cette dynamique : après plusieurs années de hausse soutenue, la progression de l'emploi apparaît plus modérée en 2025. Le secteur reste donc orienté à la hausse, mais dans une logique davantage de consolidation que d'expansion rapide.

Fondations : une forte expansion des structures

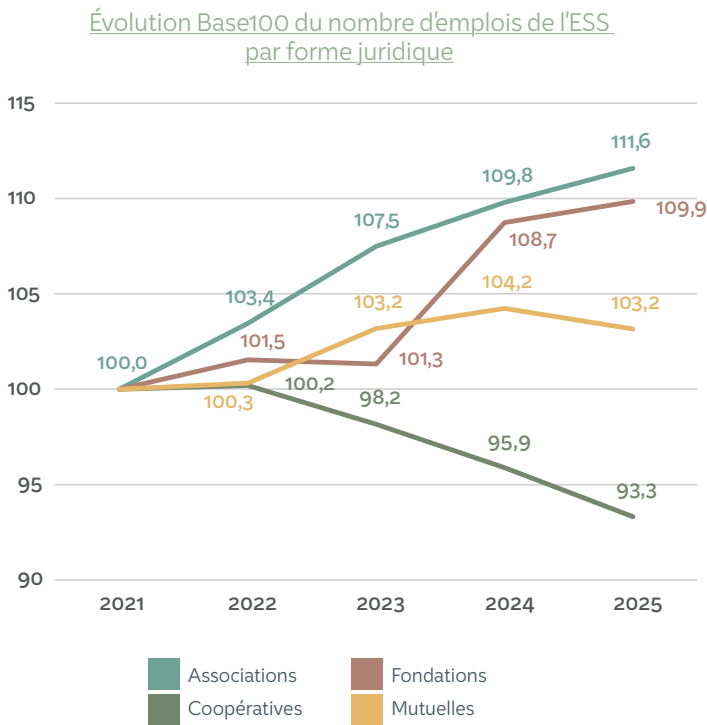
Les fondations affichent la dynamique la plus forte de l'ESS sur la période. Entre 2021 et 2025, le nombre d'établissements augmente de +30,9 % et l'emploi de +9,9 %. Cette croissance s'intensifie particulièrement à partir de 2024, marquant une accélération récente du développement du secteur. Malgré des fluctuations plus irrégulières de l'emploi à court terme, les fondations apparaissent comme la famille la plus en expansion, portée par la création de nouvelles structures et le développement de leurs activités.

Coopératives : une dynamique orientée à la baisse

Les coopératives connaissent une dynamique défavorable à la fois sur le long et le court terme. Entre 2021 et 2025, l'emploi recule de -6,7 % et le nombre d'établissements de -8,8 %, témoignant d'un affaiblissement progressif du secteur. Les évolutions les plus récentes confirment cette tendance, avec des variations annuelles négatives de l'emploi à partir de la fin 2024. Le repli observé apparaît ainsi davantage structurel que conjoncturel.

Mutuelles : une stabilité de l'emploi dans un contexte de rationalisation

Les mutuelles présentent une trajectoire relativement stable sur le long terme : entre 2021 et 2025, l'emploi progresse légèrement (+3,2 %) malgré une diminution du nombre d'établissements (-5,2 %). Cette stabilité masque toutefois une dégradation plus récente, avec des évolutions annuelles de l'emploi devenues négatives à partir de la fin 2024. Le secteur semble ainsi entrer dans une phase de ralentissement, dans un contexte de rationalisation et de concentration des structures..



Source : URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

Associations

+ 9,6%

d'établissements
en 2025 par
rapport à 2021

Fondations

+ 30,9%

d'établissements
en 2025 par
rapport à 2021

Coopératives

- 8,8%

d'établissements
en 2025 par
rapport à 2021

Mutuelles

- 5,2%

d'établissements
en 2025 par
rapport à 2021

Associations

+ 11,6%

d'emplois en 2025
par rapport à
2021

Fondations

+ 9,9%

d'emplois en 2025
par rapport à
2021

Coopératives

- 6,7%

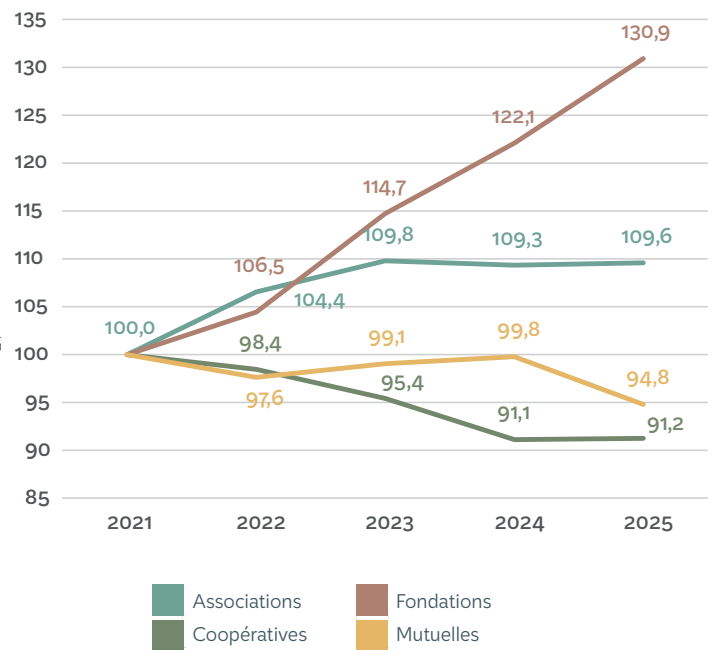
d'emplois en 2025
par rapport à
2021

Mutuelles

+ 3,2%

d'emplois en 2025
par rapport à
2021

Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS
par forme juridique



Source : URSSAF 2021-2025 – données trimestrielles en moyenne annuelle

■ Synthèse

L'ESS, un moteur de création d'emplois à Toulouse Métropole

L'ESS, un moteur de création d'emplois à Toulouse Métropole

Avec près de 40 000 emplois salariés et près de 3 000 établissements employeurs, l'Économie sociale et solidaire (ESS) occupe une place majeure dans l'économie de Toulouse Métropole. Le territoire concentre une part importante des emplois ESS de la région et du département, ce qui le place parmi les principales métropoles françaises en matière d'ESS.

Depuis plusieurs années, l'ESS métropolitaine affiche une dynamique globalement positive, portée par une progression continue de l'emploi et du nombre d'établissements. Après une phase de forte croissance, les évolutions récentes montrent toutefois un ralentissement et une entrée dans une phase de consolidation, dans un contexte économique plus incertain. Malgré cela, l'ESS confirme son rôle structurant dans le développement d'une économie plus inclusive, ancrée dans les besoins sociaux et territoriaux.

Cette dynamique repose principalement sur les associations, qui demeurent le principal moteur de l'ESS locale, ainsi que sur la forte expansion des fondations. À l'inverse, les coopératives connaissent un recul durable de l'emploi et des établissements, tandis que les mutuelles restent globalement stables malgré des phénomènes de concentration des structures.

Sur le plan sectoriel, l'action sociale conserve une place centrale dans l'ESS métropolitaine, aux côtés des sports et loisirs, des arts et spectacles ou encore de l'enseignement. Toulouse Métropole se distingue également par une concentration plus importante des activités financières et d'assurance, reflet de la métropolisation de l'économie.

Au-delà des évolutions conjoncturelles, l'ESS confirme ainsi son rôle d'acteur majeur du développement territorial, en soutenant des emplois non délocalisables et des activités à forte utilité sociale.

Au-delà des données chiffrées, l'ESS s'impose comme un acteur essentiel de la création d'emplois de qualité, non délocalisables, en phase avec les besoins des territoires et porteur de finalités sociales et solidaires. Cette dynamique démontre que l'ESS ne se limite pas à une alternative économique, mais qu'elle constitue un moteur incontournable pour bâtir une société plus équitable et inclusive.



La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

Notre offre de services

🕒 OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

🕒 ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

🕒 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

🕒 COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

www.cressoccitanie.org



Méthodologie et glossaire

SOURCES

Les données proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour cette publication livrable nous avons donc traité les données de 2022.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base ACOSS URSSAF. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du troisième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2025. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée.

Cette édition 2025 constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de

celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite.

Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé

à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

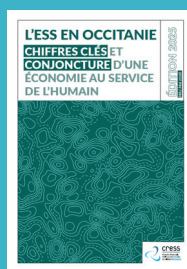
SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)



[Note de conjoncture semestrielle - S1 2026](#)

[Observatoire Régional de l'ESS](#)

[Observatoire National de l'ESS](#)

